

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Une-nouvelle-consultation-de-l-Autorite-de-surete>

Réseau Sortir du nucléaire > Le Réseau  
en action > Campagnes et mobilisations nationales > Non à l'EPR de Flamanville > Actualités de campagne > **Une nouvelle  
"consultation" de l'Autorité de sûreté nucléaire sur l'utilisation de la cuve de l'EPR**

**18 septembre 2018**

## **Une nouvelle "consultation" de l'Autorité de sûreté nucléaire sur l'utilisation de la cuve de l'EPR**

**Une nouvelle consultation du public est en cours jusqu'au 24 septembre concernant la cuve de l'EPR de Flamanville. Elle constitue l'énième épisode d'un long feuilleton où les principes de base de la sûreté sont sacrifiés aux intérêts de l'industrie nucléaire.**

En avril 2015, le Président de l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN) avait annoncé que l'acier de la cuve de l'EPR de Flamanville présentait une anomalie « très sérieuse » : une concentration en carbone trop importante au niveau du couvercle et du fond de la cuve. Censé présenter une qualité impeccable, cet équipement n'avait pas été fabriqué dans les règles de l'art et ne présentait pas les caractéristiques initialement attendues. Il provenait de l'usine Creusot Forge, dont l'ASN connaissait depuis bien longtemps la mauvaise réputation.

Refuser l'utilisation de cette cuve aurait mis un coup d'arrêt au chantier : déjà installée, il n'était plus possible de la démonter. Surtout, un refus aurait porté un coup de grâce à l'industrie nucléaire française ! En effet, à cette époque, EDF et Areva étaient en pleine restructuration. Or la [Commission européenne avait conditionné le rachat de la partie réacteurs d'Areva à la validation de la cuve de l'EPR de Flamanville](#). Si l'ASN ne donnait pas son feu vert, tout le meccano s'effondrait : on peut imaginer la pression qui pesait sur cette autorité censée être indépendante...

C'est ainsi qu'en 2017, l'ASN avait mis en consultation un projet d'avis au sujet de la cuve de l'EPR ([voir ici nos réflexions au sujet de cette consultation](#)). Malgré les défauts de cet équipement, l'ASN considérait qu'il pourrait être utilisé moyennant une importante surveillance... et le changement, d'ici 2024 (soit plusieurs années après sa mise en service) de son couvercle !

À ce moment, des experts indépendants avaient dénoncé une entorse aux principes de base de la sûreté [1]. [Près de 40 000 personnes avaient signé notre pétition demandant à l'ASN de ne pas valider la cuve](#). Près de 14 000 personnes avaient également participé à la consultation ; dans leur immense majorité, elles contestaient le fait qu'on puisse accorder un feu vert à un équipement défectueux.

Suite à cette consultation, le 11 octobre 2017, [l'ASN avait publié son avis final](#)... qui ne diffèrait quasiment pas du projet d'avis. Des représentants de l'ASN nous ont ultérieurement déclaré que **cette mise en consultation n'était pas destinée à faire évoluer l'avis, mais qu'elle leur avait été utile pour savoir comment communiquer dessus !** Ces mêmes personnes qui, au départ, considéraient l'anomalie de la cuve comme « très sérieuse », estiment à présent que les inquiétudes des associations et experts indépendants sont sans fondement.

Le 30 novembre 2017, de concert avec les associations Greenpeace France, CRILAN et Stop EPR ni à Penly ni ailleurs, [nous avons attaqué l'avis de l'ASN devant le Conseil d'État](#). L'affaire suit son cours.

**Or, depuis début septembre, l'ASN soumet cette fois-ci à consultation son projet de décision concernant la cuve de l'EPR. Ce projet de décision découle de l'avis et en reprend les grandes lignes.**

**Cette consultation dure jusqu'au 24 septembre. Tout un chacun peut participer (à condition de se créer un compte) en laissant un commentaire sur cette page :**  
<https://www.asn.fr/Reglementer/Participation-du-public/Installations-nucleaires-et-transport-de-substances-radioactives/Participations-du-public-en-cours/EPR-de-Flamanville-3-mise-en-service-et-utilisation-de-la-cuve>

**Au vu des résultats de la précédente consultation, nous ne nous faisons aucune illusion sur l'utilisation qui va être faite des commentaires exprimés. Toutefois, si le cœur vous en dit, vous pouvez y participer en indiquant votre désapprobation de la validation de la cuve et de l'ensemble du processus en général. Et vous pouvez également consulter certains avis particulièrement documentés qui résument bien l'étendue du problème, [comme celui déposé par Bernard Laponche, de l'association Global Chance](#).**

Enfin, n'oubliez pas : si le problème de la cuve de l'EPR est grave, ce n'est pas le seul défaut de ce réacteur criblé de malfaçons ([voir notre infographie à ce sujet](#)).

Nous vous invitons d'ailleurs à en savoir plus sur le dernier épisode en date : [les soudures défectueuses du circuit secondaire](#)...

---

## Notes

[1] Voir la dernière page de ce document : <https://t.co/OBT72ws5xC>